



2025/1

Accusé de réception en préfecture
095-21950257-22091209521059-46-06
Date de télétransmission : 12/12/2025
Date de réception préfecture : 12/12/2025
Mairie de la Rieudecointe-sur-Seine

**Conseil Municipal du 9 décembre 2025
Extrait du registre des délibérations
Délibération n° D/2025/46**

Nombre de Conseillers

en exercice : 21

présents : 16

votants : 19

L'an deux mille vingt-cinq, le neuf décembre à 20 heures 30,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le trois décembre, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Philippe AUDEBERT, Maire.

Étaient présents :

Philippe AUDEBERT, Nathalie JOLLY, Claudine THIRANOS, André BOURDON, Laurence GUERNE, Patrice JACQUET, Philippe BUIRON, Carole BERGER-JACOB, Steve IDJAKIREN, Bernadette VOOGSGERD, Christian TETARD, Jean DECROIX, Chimina Kossiva NEGLOKPE, Grégory BENOIT, Julia NOJAC, Alaine HOUZEZ,

Etaient régulièrement représentés :

Eliane CHIDIACK, par Nathalie JOLLY

Philippe BARBIER, par Philippe BUIRON

Laurent FOHRER par Patrice JACQUET

Étaient absents :

Bruno MELGIES et Patrice GOSNET

Formant la majorité des membres en exercice.

Christian TETARD a été élu Secrétaire de Séance

OBJET : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 1^{ER} OCTOBRE 2025

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2121-15 et suivants,

Absent à la séance du 1^{er} octobre 2025 ne prend pas part au vote : Jean DECROIX.

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité**

APPROUVE le Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 1^{er} octobre 2025.

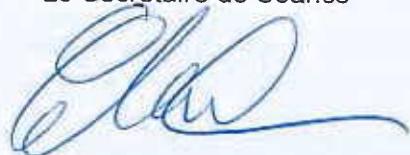
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont tous les membres présents signé au registre.

Accusé de réception en préfecture
0452105329 22/05/2025 12:00:00
Date de télétransmission : 12/12/2025
Date de réception préfecture : 12/12/2025

Pour extrait conforme,


Le Maire,
Philippe AUDEBERT

Le Secrétaire de Séance



Christian TETARD

Délibération rendue exécutoire du fait de :

- Sa transmission au contrôle de légalité le : 12/12/2025
- Sa publication sur le site internet de la commune le : 12/12/2025